

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AOUT 2023

## VENTE DE PARCELLES A SAINT-HAON

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Conseil Municipal

Les élus approuvent le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023.

### Subvention aux associations

Sur propositions de la commission « services à la population », les élus ont réparti l'enveloppe destinée aux associations pour 2023.

### Demande d'achat du domaine public au bourg de Saint-Haon

Le Conseil Municipal réitère son avis favorable pour la vente d'un délaissé de voirie d'une surface de 38 m<sup>2</sup> à raison de 5 € le m<sup>2</sup> à Mr et Mme PEYRONNEL.

Les élus décident à l'unanimité de constater la désaffectation d'une emprise de voirie et de prononcer le déclassement de fait de cette partie de voirie dont la surface est de 38 m<sup>2</sup> et qui correspond à un délaissé de voirie n'ayant plus aucune utilité pour la desserte et la circulation publique.

### Désignation des délégués au Comité National d'Action Social (CNAS)

Les élus désignent :

- VIGOUROUX Jean-Claude (représentant des élus)
- BERNA Isabelle (représentant du personnel)

### Vente d'une parcelle à Escublac à Monsieur et Madame SAUPAGNA

L'assemblée approuve l'incorporation des droits indivis non détenus dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée section A numéro 695 ainsi que son déclassement et elle autorise la cession à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section A 695 « non aedificandi » issue de la division de la parcelle cadastrée section A n°1003 au profit de Monsieur et Madame SAUPAGNA

### Questions diverses

#### Installation d'un poêle à bois dans un logement communal

Le logement « ancienne poste » a besoin d'un deuxième chauffage. Les devis pour le poêle à bois et le gainage proposés par l'entreprise Ferret sont acceptés

Pour : 7 Contre : 1

### Adressage

Métrique ou numérique, une décision devra être prise lors du prochain conseil municipal prévu avant le 30 aout 2023

Suggestions de noms des rues, des permanences seront ouvertes au public :

- Samedi 16 septembre 2023 de 14h-17h
- Dimanche 17 septembre 2023 de 9h-12h

### Cadeaux de naissance et nouveaux arrivants

La liste des dépenses imputées au compte « 6232 – Fêtes et cérémonies » est revue et approuvée :

- Un cadeau pour les naissances dans la commune
- Un pot de bienvenue pour les nouveaux arrivants

### Inondations suite aux fortes intempéries

Il a été suggéré de mettre en place un bourrelet ou un caniveau qui permettrait d'intercepter et de dévier les écoulements pluviaux de certaines maisons impactées lors de fortes intempéries.

### **Panneaux d'indication**

Installation de plusieurs panneaux d'indication de « services » dans le Bourg pour faciliter la circulation des usagers

### **Achat concession au cimetière du Cros**

L'ensemble des élus accepte de vendre une concession d'une place à M. OLIVIER Alain.

### **Création d'une salle à la Maison Moure**

Une convention sera établie et signée avec le comité des fêtes. Les travaux pour la création de la salle seront à la charge de l'association.

Au prochain conseil sera mis à l'ordre du jour :

- La réfection de la salle des fêtes, il est toujours possible de demander une subvention à la région